

# ONTARIO DEMOLITION DERBY

## FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION

### 2023 MINI

#### Avertissement

**\*\* S'il y a des questions sur l'esprit ou l'interprétation des règles, veuillez appeler un responsable de l'ONTARIO DEMOLITION DERBY (coordonnées ci-dessous).**

**Toute modification supplémentaire qui ne figure pas ci-dessous peut être considérée comme illégale et peut entraîner une disqualification immédiate**

#### Règlements pour les Conducteurs et leurs équipes de puits de ravitaillement

1. Tous les conducteurs, mécaniciens et véhicules doivent se présenter au bureau d'inscription de préférence deux (2) heures avant le début de l'événement
  2. L'entrée payée n'autorise qu'un conducteur, un mécanicien et un véhicule de remorquage dans la zone des puits
  3. Chaque pilote doit assister à la réunion des conducteurs, tenue environ 30 minutes avant l'heure de début prévue des différentes classes
  4. Aucune personne de moins de 16 ans n'est autorisée dans la zone des puits ou sur la piste avant, pendant ou après la course.
  5. Le conducteur de 16 ou 17 ans doit avoir un détenteur de l'autorité parentale (un parent ou un tuteur) présent lors de l'inscription pour signer un formulaire de consentement parental et le parent. Un détenteur de l'autorité parentale doit être présent pendant toute la durée de l'événement.
  6. La conduite agressive est limitée sur la piste pendant la course. Il ne sera pas toléré dans la zone des stands et des zones de puits
  7. Tous les conducteurs et leur équipe de puits sont tenus de signer un formulaire de décharge avant la course à défaut de quoi ils ne seront pas admis dans la zone des puits
  8. TOLERANCE ZÉRO pour la consommation d'alcool ou de drogues avant ou pendant la course.
- Ontario Demolition Derby se réserve le droit de disqualifier ou de refuser toute inscription, ou de disqualifier ou d'expulser tout participant, membre d'équipage ou équipe de puits dont les actions retardent la tenue ou empêchent la pleine jouissance ou l'efficacité de l'événement.*
9. Seul le conducteur du véhicule peut se trouver sur le ring.
  10. ONTARIO DEMOLITION DERBY fournit une assurance responsabilité pour le conducteur, mais cela ne couvre pas les effets personnels et l'équipements qui sont la responsabilité du propriétaire de ces items.
  11. Le conducteur est responsable de tout geste posé par des membres de son équipe.

#### Équipement et Règles de conduite des véhicules

1. Tous les conducteurs doivent être équipés de casques, de lunettes de sécurité, d'une ceinture de sécurité et d'un extincteur à portée de la main dans le véhicule et facilement accessible pour les officiels du circuit
2. Tous les conducteurs doivent porter une tenue acceptable pour participer (pas de short, de manches courtes ou de débardeurs)
3. Les véhicules doivent avoir des freins adéquats et le conducteur doit avoir le contrôle de son véhicule en tout temps
4. Il ne sera pas toléré qu'un conducteur frappe délibérément et agressivement la porte des autres conducteurs
5. Si vous utilisez des pales de ventilateur en métal et que le capot du véhicule s'ouvre, le conducteur sera disqualifié
6. Si un véhicule prend feu lors de la classe, le conducteur sera immédiatement disqualifié. Exception faite lors de la grande finale, les autres véhicules ont droit de frapper le véhicule. (Les feux de carburateur seront tolérés s'ils s'éteignent par eux-mêmes)
7. Si la porte avant du conducteur s'ouvre pendant la participation, cette voiture et le conducteur seront disqualifiés
8. Un conducteur qui évite toujours de frapper d'autres participants actifs sera disqualifié. PAS DE "SAND BAGGING".
9. Il incombe au conducteur d'être attentif et d'obéir aux officiels de la piste en tout temps.  
Ignorer les officiels entraînera la disqualification
10. Un gagnant d'une vague ou un finaliste qui se qualifie pour la grande finale se doit de conduire le même véhicule
11. Aucune substitution de conducteur n'est permise.
12. Pas de blocage permis ("NO BLOCK RULE")

#### CONTESTATION

Si un conducteur croit qu'un autre participant triche, il doit s'adresser à un officiel pas plus de 15 minutes après la vague ou après la finale. Le pilote doit également présenter un dépôt et protêt de 50\$. Si l'officiel découvre que le véhicule en question est coupable de tricherie, le dépôt sera rendu au plaignant.

**En cas de désaccord entre les deux textes, le texte anglais a préséance sur le texte français qui est une traduction libre.**

**Pour toute autre information, veuillez contacter la personne ci-dessous :**

Jim Grant (705) 738-5200

[jim@ontariodemoderby.com](mailto:jim@ontariodemoderby.com)

[www.ontariodemoderby.com](http://www.ontariodemoderby.com)

# ONTARIO DEMOLITION DERBY

## FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION

### 2023 MINI

#### Conducteurs éligibles

1. Les conducteurs doivent être âgés de 18 ans et plus et détenir un permis de conduire. Les permis de conduire d'apprenti (G1, G2, ON) sont acceptés.
2. Les conducteurs de 16 et 17 ans détenteurs d'un permis de conduire ou d'un permis d'apprenti peuvent participer au Mini. **Cependant, un détenteur de l'autorité parental doit signer un formulaire d'autorisation et il doit y avoir présence d'un détenteur de l'autorité parental lors du déroulement de la classe auquel est inscrit l'enfant d'âge mineur.**

#### Véhicule permis

- MINI SMASH**
- a) tout véhicule passage datant de 1980 ou plus récent, 2 roues motrices avec un moteur 4-cylindres or 6-cylindres. Le châssis doit être de 106.5" ou moins.
  - b) Les VUS 4 WD, corbillards, limousines, jeeps, vanettes, camionnettes ou 4x4's désactivé (traction avant démontée) sont interdits.
  - c) Aucun véhicule 92 ou plus récent à large châssis (Wide body) ou autre châssis de type Toyota/Lexus (Camry, Solara, es300, Avalon, etc.)
  - d) si votre véhicule est jugé trop "gros" il sera classé dans la catégorie intermédiaire.

**\* Les véhicules jugés trop petits, endommagés ou dangereux pour leur classe par les officiels ne seront pas autorisés à participer.**

**\*\* Toute pièce usinée jugée dangereuse ou toute pièce ajoutée ou retirée pouvant poser un risque selon les officiels annulera la participation du véhicule.**

**\*\*\* Se référer au site Web pour connaître les spécifications exactes pour chaque classe de véhicules.**

#### Pneus

1. Les pneus pour les événements automobiles doivent être classés par P, ou marqués comme gamme de charge "B" et ne peuvent pas avoir une patte de type neige à l'extérieur du pneu. Si un pneu est considéré comme trop agressif, les officiels peuvent exiger une modification ou un remplacement.
2. Les pneus avec des pattes retirées sont acceptables
3. Les poids des roues doivent être retirés des roues motrices et non motrices
4. Les pneus doubles sont autorisés
5. Aucun pneu solide, pneu rempli de liquide ou pneu clouté ne sera autorisé
6. Les revêtements extérieurs (parois latérales supplémentaires) ne sont pas autorisés
7. Pas de pneus de débusqueuse ou de monte-charges.

#### Soudure

**Aucune soudure n'est permise**

**\*\* Advenant la découverte, avant pendant ou après la classe de toute modification, ajout ou soudure non autorisé pourront entraîner la disqualification du conducteur et tout prix lui sera retiré modifications. Pour toute question à ce sujet, contacter un officiel.**

**En cas de désaccord entre les deux textes, le texte anglais a préséance sur le texte français qui est une traduction libre.**

**Pour toute autre information, veuillez contacter la personne ci-dessous :**

Jim Grant (705) 738-5200

[jim@ontariodemoderby.com](mailto:jim@ontariodemoderby.com)

[www.ontariodemoderby.com](http://www.ontariodemoderby.com)

# ONTARIO DEMOLITION DERBY

## FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION

### 2023 MINI

#### Règles de préparation spécifiques aux véhicules

##### Sacs gonflables :

- Tous les sacs doivent être enlevés à défaut de quoi le véhicule peut être disqualifié. Vous pouvez utiliser le matériel des sacs comme élément de protection pour batterie et réservoir

**Moteurs et train d'entraînement** - Les moteurs, les composantes du moteur, les transmissions et le train d'entraînement sont interchangeables entre les marques et les modèles, mais toutes les pièces de rechange doivent provenir de modèles éligibles

##### Numéro :

La porte du conducteur doit être peinte en blanc et le numéro du véhicule doit y être peinturée. Les deux portes doivent avoir le numéro inscrit dessus. La porte passager peut aussi être en blanc

##### Extérieur et intérieur du véhicule

- Tous les accessoires doivent être enlevés : vitres, pare-brise, miroir, ornements, boule de remorquage, etc. et l'intérieur doit être propre et sans débris.
- Les banquettes arrière doivent être enlevées.
- Seul le siège conducteur et le tableau de bord demeurent en place.
- Les toits ouvrant peuvent être bouchés solidement, un treillis de métal est acceptable.

##### Support de moteur

-il est recommandé que les supports soient soudés au "cross member". Une chaîne est permise. Cela ne doit pas servir de renfort.

##### Les collecteurs d'admission "headers"

-Les collecteurs d'admission peuvent être sortis du capot sous une tête ou avoir une tête prévue à cette fin,

##### Batterie

-une batterie 12V d'automobile est permis et doit être attachée solidement au plancher avant du côté passager. Vous devez mettre une protection ininflammable après l'inspection.

##### Réservoir d'essence

- aucun réservoir d'origine
- le réservoir doit être complètement retirée remplacé par un réservoir ou une cellule avec la certification CSA. Cela doit être monté à l'arrière de l'habitacle et centré au véhicule.
- des sangles à cliquet de 2" minimum et les trous au plancher doivent être de 4" et le métal doit être plié afin d'éviter que les sangles ne soient coupées.
- Si des boulons sont utilisés, ils peuvent être utilisés avec des écrous doivent de 1.5".
- il est interdit d'utiliser du "SELF TAPER".
- Le réservoir doit être couvert par un matériel ininflammable (le matériel du coussin gonflage est fortement recommandé)
- Les réservoirs en métal sont fortement recommandés, mais ceux fait d'autres matériaux sont permis en autant qu'ils soient CSA. Un réservoir en plastique doit avoir un épais caoutchouc placé dessous.

##### Pompe à essence électrique

Les pompes électriques sont permises mais doivent être munis d'un interrupteur fonctionnel d'urgence ("stock column ignition" est permis). L'interrupteur est clairement identifiable et situé soit sur le tableau de bord devant le pilote ou sur le toit directement au-dessus du pilote

##### Radiateur

- Vous devez remplacer le liquide refroidisseur par l'eau
- le radiateur n'est pas obligatoire et peut être retiré ou contourné

##### Refroidisseur de transmission

-Refroidisseur d'origine est permis. Doit être monter dans le compartiment moteur.

##### Supports de carrosserie

- Les supports de la carrosserie doivent être type "stock" (boulons, rondelles, caoutchouc et entretoises métalliques) et ne doivent pas être enlevés ou modifiés
- si une réparation est nécessaire des boulons et écrous de 3/8" peuvent être ajoutées ou des tige filetée (épaisseur maximale 3/4 ")
- À l'avant, les supports de carrosserie peuvent être remplacées par des tiges filettées de 3/4" avec des écrous de 3" maximum. Les tiges ne peuvent pas être disposés de l'avant vers l'Arrière du véhicule.
- Pas de tige filettée dans le coffre.

**En cas de désaccord entre les deux textes, le texte anglais a préséance sur le texte français qui est une traduction libre.**

**Pour toute autre information, veuillez contacter la personne ci-dessous :**

Jim Grant (705) 738-5200

[jim@ontariodemoderby.com](mailto:jim@ontariodemoderby.com)

[www.ontariodemoderby.com](http://www.ontariodemoderby.com)

# ONTARIO DEMOLITION DERBY

## FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION

### 2023 MINI

#### Portières, capot, coffre arrière et ailerons arrière

- Les portes, le coffre et les ailerons peuvent être soudés ou fixés en 6 points. Le tout peut être fait à l'aide de sangles, de fils ou de chaîne ¼", boulon avec des rondelles de 3" maximum ou une plaque soudée de 2X3.
- Le pillier B soudé compte pour un point d'attache pour les deux côtés.
- La porte du pilote peut être soudée
- Une ouverture d'un minimum de 6 po doit être coupée au centre du capot. Aucun écrou près de cette ouverture.
- Si vous utilisez un ventilateur électrique, ou aucun ventilateur, le capot peut être retiré complètement
- Le capot peut être plié par-dessus le devant du radiateur, mais pas par-dessus le pare-chocs.
- Les supports de carrosserie peuvent être allongés au travers du capot, mais pas fixés au porte-moteur. Cela comptera pour point d'attache.
- Les officiels peuvent demandés de vérifier sous le capot en tout temps.

#### Cadres

- Les cadres arrière peuvent être entaillés pour leur permettre de plier.
- Les réparations sont possibles, 4 au total avec des plaques de 4X4, 2 côtés.
- le cadre ne peut pas être raccourci.

#### Garde-boues et panneaux de carrosserie

- La coupe des ailes ou des panneaux de carrosserie est autorisée.
- les ailes ne peuvent pas être vissées.
- Vous pouvez visser la partie intérieure du capot tout en laissant 2" sur le pourtour du tour d'évacuation des flammes.

#### Pare-chocs

- Des pare-chocs de taille d'origine sont autorisés. Il est possible d'utiliser des prae-chocs de mini vanette ou de les tiges d'un crown victoria (peut être changé parmi les modèles éligibles – PAS de PARE-CHOCS en ALUMINIUM.
- Ils ne doivent pas être coupés, mais peuvent être pliés.
- ils doivent être enchainés (1/4") fixés par des fils ou boulonnés au châssis à 4 points d'attache. Ceci afin d'éviter qu'ils tombent et deviennent un danger sur la piste.
- Le pare-chocs avant peut être soudé avec cordon entre le pare-chocs et le châssis.
- une plaque de 2X6 peut être soudée sur le pare-chocs pour permettre de le fixer au châssis.
- Toute chaîne ou fil qui est fixé au capot ou au coffre sera compté comme un point d'attache.

#### Barreaux de fenêtre

- Un seul barreau ou une plaque plate doit être placé devant le conducteur du toit jusqu'au capot
- Les cadres A et H sont également acceptables (pas de cadre O ou U) doit être place devant le pilote du toit au carénage.
- un barreau à la fenêtre arrière est permise (tube carré d'un maximum de 2"), s'il n'y a pas de protecteur de réservoir. Ne pas doit pas être à plus de 6" du barreau "arceau-halo", peut être fixé au toit et à la console arrière en autant que cela respecte les spécificités de la section. Cela compte comme point d'attache. Ne peut pas être fixé au coffre arrière ou tout autre structure située à l'arrière du véhicule.

#### Barreau de sécurité (Post-to-Post Beam or PTP)

- Un barreau de sécurité simple (4" maximum) peut être fixé au châssis ou au pilier B, 2 verticaux peuvent être fixés du plancher jusqu'au PTP.
- LE PTP doit avoir un minimum de 12" à partir su plancher.
- Vous pouvez fixé un barreau derrière le pilote afin d'offrir un protection lors de capotage.
- un barreau sur le tableau de bord est permis, mais il ne doit pas être fixé à la protection anti-feu
- un barreau du côté passager est permis. Il doit avoir un minimum de 8" du côté passager au pilier B.
- L'intéeieur de la porte ud pilote devrait être rembourré de haut en bas en guise de protection.
- La porte ud pilote peut avoir un barreau ou une plaqie qui va du PTP jsuqu'au tableau de bor
- il n'y pas de limite quant à la protection de la porte du pilote.
- . Tout ajout superflu, mal construit ou qui se défait pendant la compétition pourrait entraîner une disqualification immédiate.

#### Plaque de porte

- Il est recommandé de renforcer la porte du conducteur avec une barre plate ou une plaque à l'extérieur de la porte. La barre ou la plaque ne peut ne pas dépasser 60" de longueur et devrait être fixée de la fenêtre au "rocker".

#### Suspension

- Les composantes de suspension peuvent être changées par des pièces tirées d'autres véhicules, mais doivent être fonctionnel comme une pièce d'origine.
- il est interdit de bloquer ou de capitonner ou de souder la suspension et la tourelle de jambe ("strut"). Ou tout autre pie`ce de suspensions (lames etc.)
- FWD SEULEMENT un tube carré d'un MAXIMUM de 8 " de long peut être soudé horizontalement au cadre entre le choc et le cadre

#### Bras de type A (FWD)

- un barreau plat de 3" X 3/8" peut être fixé du bras-A côté pilote entre le bras-A de la porte passager.
- ce barreau peut seulement être soudé ou boulonn.. Ne peut as éte fixé au prote moteur.
- la suspenoin doit resté le plus près possible de celle d'origine et ne pas changer la hauteur du véhicule.
- boulonné SEULEMENT.

#### Le protecteur de réservoir (GTP)

- si vous avez un protecteur, vous ne pouvez pas avoir un barreau de fenêtre arrière.
- il doit être raisonnablement centré dans la zone arrière du côté passager, ne peuvent pas être plus large que 26 "e
- il doit être arrimé solidement au sol avec un espace de 2" du Post-to-Post.
- Si vous êtes connecté à un "post-to-post", il doit être à au moins 2 "du seuil intact de l' arrière ou de toute plaque de métal and être solidement arrimé au Post-to-Post.

**En cas de désaccord entre les deux textes, le texte anglais a préséance sur le texte français qui est une traduction libre.**

**Pour toute autre information, veuillez contacter la personne ci-dessous :**

Jim Grant (705) 738-5200

[jim@ontariodemoderby.com](mailto:jim@ontariodemoderby.com)

[www.ontariodemoderby.com](http://www.ontariodemoderby.com)

# ONTARIO DEMOLITION DERBY

## FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION

### 2023 MINI

Les règles sont une traduction libre. Le texte en anglais et les explications du personnel de ONTARIO DEMOLITION DERBY sont celles qui prévalent sur le texte en français.

Le personnel de ONTARIO DEMOLITION DERBY a le dernier mot sur toute ce qui a trait au véhicule : taille, réparations, préparations, soudures, modifications, possibilité de participation, etc. Toute décision de leur part est finale et sans appel.

**En cas de désaccord entre les deux textes, le texte anglais a préséance sur le texte français qui est une traduction libre.**

***Pour toute autre information, veuillez contacter la personne ci-dessous :***

Jim Grant (705) 738-5200

[jim@ontariodemoderby.com](mailto:jim@ontariodemoderby.com)

[www.ontariodemoderby.com](http://www.ontariodemoderby.com)